

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 510

présenté par

M. Myard

ARTICLE 12

Supprimer la seconde phrase de l'alinéa 31.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'éviter des exécutifs trop nombreux.